

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA MEUSE

**Siège social : 15, rue Robert LHUERRE
55001 – BAR LE DUC Cedex**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2019

À l'Assemblée Générale de la Fédération

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération des Œuvres Laïques de la Meuse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération des Œuvres Laïques de la Meuse à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Siège : 109 boulevard d'Haussonville - CS 44112 - 54041 Nancy Cedex
Tél : 03 83 27 08 00 - Site Internet : www.yzico.fr

Les implantations YZICO

Nancy - Paris - Metz - Haguenau - Saint-Dizier - Chaumont - Sarreguemines - Verdun
Bar-le-Duc - Toul - Sarrebourg - Montier-en-Der - Remiremont - Commercy - Briey - Saint-Mihiel

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres du conseil d'administration appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération des Œuvres Laïques de la Meuse à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 9 septembre 2020
Le Commissaire aux comptes



S.A.R.L. YZICO AUDIT,
Représentée par Yann OLLIVIER

FEDERATION DES OEUVRES LAIQUE		Bilan actif			
N° Siret	77561624600036 <th>N° identifiant</th> <td>94992</td> <th>Période du</th> <td>01/01/19 au 31/12/19</td>	N° identifiant	94992	Période du	01/01/19 au 31/12/19
ASSOCIATION LOI 1901	15 RUE ROBERT LHUERRE	Document fin d'exercice		Tenue de compte :	€
55000 BAR LE DUC		Date de tirage	04/08/20	à	15:34:27
© Sage - Sage 100Cloud Comptabilité Standard 6.01		Page :	1	Au	31/12/18
Détail des postes		Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	
Capital souscrit non-appelé					
Immobilisations incorporelles					
Terrains	4 561 782,49	3 387 276,88	1 174 505,61	1 384 372,34	
Constructions	8 420,53	8 420,53	8 420,53	8 420,53	
Installations techn., mat., outil	4 070 471,50	2 913 137,29	1 157 334,21	1 364 648,41	
Autres immob. corporelles	399 524,06	393 221,41	6 302,65	7 225,09	
Immobilisations financières					
Autres titres immobilisés	83 366,40	80 918,18	2 448,22	4 078,31	
Prêts	3 717,23		3 717,23	4 631,92	
Autres immob. financières	15,00		15,00	15,00	
TOTAL I	1 305,43	1 305,43	1 305,43	2 220,12	
Stocks et en-cours	4 565 499,72	3 387 276,88	1 178 222,84	1 389 004,26	
Avances & comptes versés/com.					
Avances & accompagnées versées/com.	45 631,34	45 631,34	45 631,34	34 502,61	
Clients et comptes rattachés	45 631,34	45 631,34	45 631,34	34 502,61	
Autres créances	465 222,81	13 999,50	451 223,31	346 821,50	
TOTAL II	50 773,84	3 721,90	47 051,94	55 045,86	
Autres mobilières de placement					
Disponibilités					
Crédit à la vente	418 815,85	418 815,85	418 815,85	354 034,31	
Disponibilités	418 815,85	418 815,85	418 815,85	354 034,31	
Charges constatées d'avance				34 485,26	
Charges constatées d'avance	34 730,95		34 730,95	35 465,26	
TOTAL III	34 730,95		34 730,95	35 465,26	
Charges à répartir/plus.exerc.(III)					
Primes rembours. d'obligations (IV)	964 400,95	13 999,50	950 401,45	770 823,68	
Ecart de conversion (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 529 900,67	3 401 276,38	2 128 624,29	2 159 827,94	

FEDERATION DES OEUVRES LAIQUE		Bilan passif			
ASSOCIATION LOI 1901 15 RUE ROBERT LHUILLIERE 55000 BAR LE DUC		Document fin d'exercice		Page : 2	
© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 6.01		Date de tirage 04/08/20	à 15:34:30		Au 31/12/18
Capital	Détail des postes			Values nettes	
Capital				2 186 850,95	2 186 850,95
Primes d'émission, de fusion				2 186 850,95	2 186 850,95
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Résultat à l'exercice					
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I					
Produits émissions titres particip.					
Avances conditionnées					
TOTAL II BIS					
provisions pour risques					
provisions pour charges					
provisions pour charges					
TOTAL II					
Emprunts & dettes aux. étab. finan.					
Emprunts et dettes financ. divers					
Emprunts et dettes financ. divers					
Avanc. & apées reçus/com en cours					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts & dettes aux. étab. finan.					
Emprunts et dettes financ. divers					
Avanc. & apées reçus/com en cours					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres dettes					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
Produits constatés d'avance					
TOTAL III					
Ecart de conversion passif (IV)					
TOTAL GENERAL (I+IIb+III+IV)					

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA MEUSE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

Les Comptes Annuels de l'exercice, d'une durée de douze mois, clôturés le 31 décembre 2019 et arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 septembre 2020 se caractérisent par les données suivantes :

- TOTAL NET DU BILAN :	2 128 624,29
- TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	
- en produits :	2 814 401,36
- en charges :	2 768 687,95
- RESULTAT NET COMPTABLE :	45 713,41

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (sauf indication sur les changements de méthodes) et conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les règlements du CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs à la nouvelle définition des actifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 prévoit la décomposition des immobilisations et l'amortissement des dits composants selon la durée d'utilisation prévue par l'entité. Toutefois, il est prévu une dérogation à ces dispositifs pour les PME ne dépassant pas deux des trois seuils suivants à la clôture de l'exercice :

- Total du bilan : 3 650 000 €
- Chiffre d'affaires : 7 300 000 €
- Effectif moyen de l'exercice : 50

La Fédération des œuvres Laïques de la Meuse ne dépasse pas deux des trois seuils mentionnés ci-dessus au 31 décembre 2019. L'association n'a pas procédé à la révision des plans d'amortissement de ses immobilisations inscrites à l'actif et a, par conséquent, aligné des durées d'amortissement sur les durées d'usage des biens.

Le 12 mars 2019, a été signé l'acte de vente du centre situé à Les Fourgs (25) pour un montant de 90 000,00 euros. Depuis la décision de se séparer de ce bien, une provision pour dépréciation était comptabilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les subventions d'équipements sont reprises au compte de résultat pour un montant identique aux amortissements pratiqués, sur les immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

La Fédération des œuvres Laïques de la Meuse possède plusieurs terrains dans le département qui ne sont pas comptabilisés dans l'Actif.

Suite de l'Annexe aux comptes annuels 2019.

Il a été réalisé sur l'exercice 15 751,97 € d'équipements sur les différents sites de la fédération. Il a été sorti des comptes d'immobilisations 809 370,80 €, sorti des comptes de dépôts 914,69 €, sorti des comptes d'amortissements 605 348,89 €, puis repris une provision pour dépréciation de 113 847,00 €, se traduisant par une charge exceptionnelle de 1 089,60 €.

- TOTAL NET DU BILAN :
- TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
 - en produits :
 - en charges :
- RESULTAT NET COMPTABLE :

Poursuivant annuellement l'inventaire des subventions d'équipements perçues, il a été sorti des comptes de celles-ci la somme de 107 054,00 € sans qu'il n'y ait plus aucun risque de reversement.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La dotation à la provision de départ à la retraite pour les salariés âgés de 40 ans et plus sur l'exercice est de 14 298,13 €, la provision totale de ces indemnités, charges sociales et fiscales comprises, s'élève à 294 503,74 €.

Il a été comptabilisé sur l'exercice 4 252,00 € en fonds dédiés, ressources affectées à des projets définis et non utilisées au 31 décembre.

La Charte Nationale à la convention-cadre des activités et séjours vacances de la Ligue de l'Enseignement votée le 30 janvier 2014 en AG extraordinaire a été mise en place pour notre région Alsace-Lorraine dite Grand-Est, dont dépend notre fédération, en 2016.

Depuis le 1^{er} septembre 2009, la Fédération procède à la rémunération des fonctionnaires placés en situation administrative de détachement, conventionnée avec la Ligue de l'Enseignement.

Événements postérieurs à la clôture :

En ce début d'année 2020, une grave crise sanitaire s'est répandue en France et dans le monde entier. Le 30 janvier 2020 l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que cette grave épidémie constituaient une urgence de santé publique internationale. Le 11 mars 2020, l'OMS qualifiait l'épidémie de COVID-19 de pandémie. A partir du 12 mars, des mesures de confinement ont été décrétées par le gouvernement français.

Cette situation inédite sera de nature à perturber le fonctionnement de la Fédération des Œuvres Laïques de la Meuse en 2020.

Toutefois, cette situation ne remet pas en cause la continuité d'exploitation compte tenu de la capacité de la Fédération des Œuvres Laïques de la Meuse à remplir ses missions après la période de confinement et ce compte tenu de son activité à caractère social et sa capacité financière.



FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA MEUSE

Exercice clos le : 31/12/2019

ANNEXE au BILAN et COMPTE DE RÉSULTAT

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immob. au début de l'exercice(1)	Augmentation de l'exercice(2)	Acq. Création apports vir P.P(3)	
I Frais d'établissement, de recherche, de développement		TOTAL I			
N Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			
C Terrains		8 420,55			
C Constructions		Sur sol propre	2 465 657,84		
O Installations générales, agencements et aménagements des constructions		2 389 884,36	9 314,27		
R Installations techniques, matériel et outillage industriels		411 173,09	2 437,80		
P Autres installations générales, agencements et aménagements divers*		15 681,14			
O Immobilisations corporelles		1 461,64			
E Matériel de transport*		66 122,72	999,90		
L Immobilisations corporelles en cours					
E Avances et acomptes					
S Participations évaluées par mise en équivalence		TOTAL III	5 358 401,32	12 751,97	
F Autres participations					
I Autres titres immobilisés			15,00		
N Autres titres immobilisés financières			4 616,92		
A Prêts et autres immobilisations financières					
N		TOTAL IV	4 631,92	12 751,97	
TOTAL GENERAL(I+II+III+IV)		5 363 033,24			
IMMOBILISATIONS					
		Par viennent poste à poste	Diminution	Valeur brute des immob. en fin d'exercice	Réévaluation légale
		1		3	4
I Frais d'établissement, de recherche, de développement		TOTAL I			
N Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			
C Terrains		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
C Constructions		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
O Installations techniques, matériel et outillage industriels		453 608,62	1 945 590,01		
P Autres installations corporelles		14 086,83	398 524,06		
O Matériel de transport*			15 681,14		
E Matériel bureau, inform., mobilier		899,00	66 223,62		
L Immobilisations corporelles en cours					
E Avances et acomptes					
S		TOTAL III	809 370,80	4 561 782,49	
F Participations évaluées par mise en équivalence					
I Autres participations				15,00	
N Autres titres immobilisés			914,69	3 702,23	
A Prêts et autres immobilisations financières					
N		TOTAL IV	914,69	3 717,23	
TOTAL GENERAL(I+II+III+IV)		810 285,49	4 562 498,72		

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA MEUSE		ANNEXE au BILAN et COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le : 31/12/2019	
---	--	---------------------------------------	--	-------------------------------	--

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
		Montant des amortissements en début d'ex	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution amort. l'actif et reprises	Virement de poste
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		1	2	3	4
Frais d'établissement, de recherche, de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
C Terrains					
R					
O					
P					
C					
E					
L					
S					
TOTAL II					
TOTAL III					
TOTAL IV					
TOTAL GENERAL(I+II+III+IV)					

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
		Montant des amortissements en début d'ex	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution amort. l'actif et reprises	Virement de poste
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		1	2	3	4
Frais d'établissement, de recherche, de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
C Terrains					
R					
O					
P					
C					
E					
L					
S					
TOTAL II					
TOTAL III					
TOTAL IV					
TOTAL GENERAL(I+II+III+IV)					



FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE LA MEUSE			Exercice clos le : 31/12/2019
ANNEXE au BILAN et COMPTE DE RESULTAT			Exercice clos le : 31/12/2019

ETAT DES CREANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
REN-	VOIS	(1)	1	2	3	
DE	Créances rattachées à des participants					
L'ACTIF	Prêts (1) (2)	2 396,80		2 396,80		
IMMOBILISE	Autres immobilisations financières	1 305,43		1 305,43		
	Clients de lieux ou filieus + réseau	13 999,50		3 721,90	10 277,60	
DE	Autres créances clients	52 044,14		52 044,14		
L'ACTIF	Créances de titres (Prov.pour prêts * (déprec.anti.)					
CIRCULANT	Personnel et compte rattachés					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	200 392,28		200 392,28		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés publiques	240 569,87		240 569,87		
	Divers	3 848,36		3 848,36		
	Groupe et associés(2)					
	Débiteurs divers (Dt créances, rel.op. pension de titres)	34 730,95		34 730,95		
	Charges constatées d'avance	549 287,33		535 307,50	13 979,83	
	TOTAUX					
REN-	Montant des	Prêts accordés en cours d'exercice				
VOIS	(2)	Remboursements en cours d'exercice				
			45 631,34	45 631,34		
			3			
ETAT DES DETTES			Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	
R	E	N				
Emprunts obligatoires convertibles(1)						
Autres emprunts obligatoires(1)						
Emprunts et dettes auprès des et de crédit(1)						
	à 2 ans maximum à l'origine					
	à plus de 2 ans à l'origine					
	Fournisseurs et comptes rattachés					
	Personnel et comptes rattachés					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Impôt sur les bénéfices					
	Taxes sur la valeur ajoutée					
	Autres collectivités publiques					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Groupe et associés(2)					
	Autres dettes (Dt dettes rel. à des op. pension de titres Fonds dédiés)					
	Produits constatés d'avance					
	TOTAUX			305 741,68	40,80	
R	E	N	V	O	I	S
	(1)	Emprunts souscrits en cours d'ex				
		Emprunts remboursés en cours d'ex.				
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés pers.physiques				
				36 851,42		

FONDS DEDIES			Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur restes affectés	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Sur subventions (projets)			20 138,31	20 138,31	4 252,00	4 252,00
Sur legs et donations						
TOTAL			20 138,31	20 138,31	4 252,00	4 252,00
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Reprises exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice*
Provisions pour litige						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour grosses séparations						
Provisions à perte sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour emploi						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour charges sociales et fiscales						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL 1			280 205,61	14 298,13		294 503,74
Sur incorporelles						
Immobilisations Corporelles						
TITRES MIS EN EQUIVALENT						
Autres immobilisations et titres mis en équival.						
Sur stocks et en cours						
Sur comptes clients + réseau						
Autres provisions pour dépréciation						
TOTAL II			127 644,48	1 721,90	115 366,88	13 999,50
TOTAL GENERAL (I+II)			407 850,09	16 020,03	115 366,88	308 503,24

Dont dotations et reprises d'exploitation
Dont dotations et reprises financières
Dont dotations et reprises exceptionnelles



FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA MEUSE Exercice clos le : 31/12/2019
ANNEXE au BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS A RECEVOIR

<u>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</u>	<u>Montant</u>
Créances rattachées à des participations	15,00
Autres immobilisations financières	8 904,00
Créances clients et comptes rattachés, à établir	3 848,36
Autres créances	
TOTAL	12 767,36

CHARGES A PAYER

<u>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</u>	<u>Montant</u>
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligatoires	
Emprunts et dettes auprès des Etis de crédit	18 577,31
Emprunts et dettes financières diverses	63 235,37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 412,00
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 116,22
TOTAL	152 340,90

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	<u>CHARGES</u>	<u>PRODUITS</u>
Charges/produits d'exploitation	34 730,95	2 085,67
Charges/produits financiers		
Charges/produits exceptionnels		
TOTAL	34 730,95	2 085,67

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA MEUSE Exercice clos le : 31/12/2019
ANNEXE au BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<u>Montant</u>	<u>Engagements donnés</u>	<u>Montant en €</u>
Effets escomptés non échus		
vais et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés		37 665
Les intérêts d'Emprunts		
	TOTAL (1)	37 665
(1) Dont concernant		
les dirigeants		
les filiales		
les participations		
les autres entreprises liées		
dont engagements assortis de suretés réelles		

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS REELLES :

<u>Montant</u>	<u>Engagements donnés</u>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes divers (réseau)	
TOTAL (1)	

EFFECTIF REEL AU 31/12/19 SELON LA CCNA

	<u>Personnel salarié</u>	<u>Nature des contrats</u>	<u>Personnel détaché</u>
	<u>CDD</u>	<u>CDI</u>	<u>APP</u>
Cadres	3	3	1
Téchniciens Agents de maîtrise	12	11	1
Employés	8	6	1
TOTAL	23	20	1



FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA MEUSE

EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Exercice	N 31/12/2019	N-1 31/12/2018	Variation N/N-1	N-2 31/12/2017	Variation N-1/N-2
RESULTAT COURANT	-8 811	-54 011	45 200	-107 116	53 105
+ Dotations aux amortissements(fonctionnement)	132 444	148 176	-15 732	142 969	5 207
- Reprises sur amortissements(fonctionnement)	16 020	16 659	-639	29 175	-12 516
+ Dotations aux provisions(fonctionnement)	-1 520	-6 293	4 773	-31 152	24 859
- Reprises sur provisions(fonctionnement)	4 252	20 138	-15 886	20 138	20 138
+ Engagements à réaliser sur ressources affectées	-20 138		-20 138	-29 958	29 958
- Report des ressources non utilisées					
+Dotations aux amort et provisions(financier)					
-Reprises sur amort et provisions(financier)					
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT COURANTE	122 247	124 669	-2 422	3 918	120 751
RESULTAT EXCEPTIONNEL	54 524	86 709	-32 185	79 187	7 522
+ Dotations aux amortissements (exceptionnel)					0
- Reprises sur amortissements (exceptionnel)				-4 375	
+ Dotations aux provisions(exceptionnel)				6 476	-6 476
- Reprises sur provisions (exceptionnel)	-113 847	-4 378		-71 486	-917
+ Valeurs nettes des éléments d'actifs sortis	204 937				
- Produits des cessions d'éléments d'actif	-90 800	-917			
- Quote part subventions d'investissements virée au CR	-56 540	-66 292			
+ Reprise déficit ss contrôle de tiers financeur					
- Reprise excédent ss contrôle de tiers financeur					
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT EXCEPTIONNELLE	-1 726	15 122	-16 848	9 802	5 320
- Participation des salariés					
- Impôt sur les sociétés					
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE	120 521	139 791	-19 270	13 720	126 071
RESULTAT NET	45 713	32 697	13 016	-27 929	60 626



FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA MEUSE

EVOLUTION STRUCTURE FINANCIERE TOTALE

Exercice	N 31/12/2019	N-1 31/12/2018	Variation N/N-1	N-2 31/12/2017	Variation N-1/N-2
RESSOURCES DURABLES					
Fonds propres	5 210 119	5 793 400	-583 281	5 705 665	87 735
Subventions d'investissements	1 448 423	1 402 710	45 713	1 370 013	32 697
Résultat sous contrôle de tiers financeur	79 915	136 455	21 002	202 747	-66 292
Autres fonds associatifs					
Provisions pour risques et charges	294 504	280 206	0	271 522	0
Emprunts	2 913 137	3 490 894	-577 757	3 384 301	106 593
Amort. et provisions(immobilisations immobilières)	474 140	483 135	0	477 082	6 053
Amort. et provisions(immobiliisations financières)			-8 995		
Amort. et provisions(autres immobilisations)					
EMPLOIS STABLES	4 565 499	5 363 034	-797 535	5 329 403	33 631
Immobilisations immobilières(valeur brute)	4 078 892	4 863 963	-785 071	4 829 816	34 147
Immobilisations financières(valeur brute)	3 717	4 632		4 632	
Autres immobilisations(valeur brute)	482 890	494 439	-11 549	494 955	-516
Charges à répartir(valeur nette)					
FONDS DE ROULEMENT	644 620	430 366	214 254	376 262	54 104
EMPLOIS OU BESOINS COURANTS	545 585	430 587	114 998	344 196	86 391
Stocks et encours(valeur brute)					
Avances et acomptes versés	45 631	34 503	11 128	40 106	-5 603
Créances et comptes rattachés(valeur brute)	465 223	360 619	104 604	263 023	97 596
Charges constatées d'avance	34 731	35 465	-734	41 067	-5 602
RESSOURCES COURANTES	319 782	354 255	-34 473	331 901	22 354
Provisions(actif circulant)	13 999	13 797	202	12 114	1 683
Fonds dédiés	4 252	20 138	-15 886		20 138
Dettes financières	18 577	16 676	1 901	37 974	-21 298
Avances et acomptes reçus	95 558	101 514	-5 956	77 627	23 887
Autres dettes	184 710	199 569	-14 859	200 715	-1 146
Produits constatés d'avance	2 686	2 561	125	3 471	-910
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	225 803	76 332	149 471	12 295	64 037
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	418 816	354 034	810	136 040	-136 040
Découverts et concours bancaires courants			64 782	227 927	126 107
TRESORERIE	418 816	354 034	64 782	363 967	-9 933